Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260529-D41PACT_M26-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2026

ASSOCIATION LES SCENES DEMENAGENT – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION – ANNEE 2026

Rapporteuse : Mme Amélie GARNIER

L'association Les Scènes Déménagent organise cette année une nouvelle édition du Festival les 21, 22 et 23 août 2026 au Jardin Public de Fougères.

L'association propose des spectacles et des animations à un public large, pilotés par plus de 60 bénévoles investis toute l'année à la préparation. Si la continuité est de mise, l'équipe organisatrice a beaucoup changé et de nouveaux bénévoles s'investissent.

Les valeurs principales du projet associatif sont :

-La programmation, le développement et la promotion d'un festival de spectacles vivants et d'arts de la rue ;

-La promotion des compagnies professionnelles et amateures de la Région Bretagne ;

-L'accès aux différentes manifestations pour le plus grand nombre.

L'association a aussi pour objectif de consolider le lien entre les associations fougeraises en complément de la programmation de compagnies professionnelles. Ainsi, des associations fougeraises seront programmées sur plusieurs créneaux.

-L'ouverture du festival aura lieu le vendredi 21 août au soir avec 4 spectacles pour une programmation 100% féminine.

-Samedi, aura lieu une déambulation à partir de la place d'armes vers le jardin public, en passant par le marché. Au programme : musique, cirque et ateliers et une soirée dansante.

-Dimanche, la programmation est orientée vers un public plus familial avec des spectacles à destination de tous.

Depuis plusieurs années, l'association souhaite développer la communication auprès des Fougerais afin de mieux faire connaître le festival. Cette année, un travail a été initié avec l'office du tourisme et un projet est en cours avec l'association des commerçants.

La participation financière volontaire des spectateurs a bien fonctionné en 2025, aussi l'association souhaite maintenir un modèle de participation choisie.

Le budget prévisionnel du festival 2026 s'élève à 34 180 € (29 991 € en 2025). L'association sollicite une subvention de la Ville de Fougères d'un montant de 16 500 €, somme inscrite au BP 2026.

Après avis favorable de la commission culture patrimoine économie touristique réunie le 5 mai 2026, il est proposé au conseil municipal d'accepter l'attribution d'une subvention de 16 500 € à l'association Les Scènes Déménagent pour aider à l'organisation du festival 2026. Le versement d'un acompte de 70 %, soit 11 550 € sera effectué après le vote en Conseil municipal du 28 mai 2026 ; le solde sera versé après restitution de l'ensemble du matériel prêté, conformément à la convention qui lie la Ville de Fougères et l'Association Les Scènes Déménagent.

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2026.

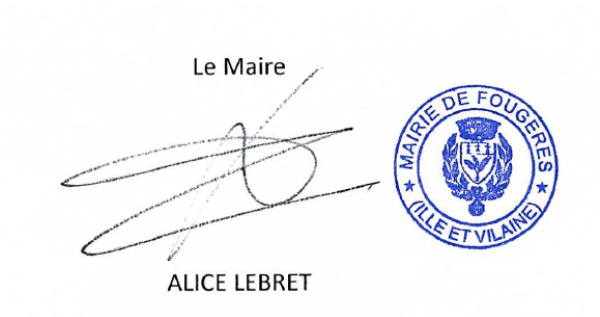
Signé électroniquement par Patricia LEBRETTE le 03/06/2026 13:02:01

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260529-D41PACT_M26-DE

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour expédition conforme,
En Mairie,
A Fougères, le 29 mai 2026

Madame le Maire,



Signé électroniquement par : Alice LEBRET
Le 2026-06-02T15:02:31+02:00

La secrétaire de séance,



Signé électroniquement par : Patricia RAULT
Le 2026-06-03T21:35:01+02:00